

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°IDF-023-2018-12

PREFECTURE REGION ILE DE FRANCE

PUBLIÉ LE 21 DÉCEMBRE 2018

Sommaire

ARS Ile de France

IDF-2018-12-14-035 - ARRÊTÉ n° 2018-120 PORTANT ABROGATION DES	
ARRÊTÉS DE DELEGATION DE SIGNATURE ANTÉRIEURS À EFFET DE SIGNER	
LES ACTES VALANT ENGAGEMENT JURIDIQUE ET LA CERTIFICATION DES	
SERVICES FAITS du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France (2	
pages)	Page 3
IDF-2018-12-14-037 - ARRÊTÉ n° 2018-159 PORTANT DÉLÉGATION DE	
SIGNATURE « ORDONNATEUR » du Directeur général de l'Agence régionale de santé	
Île-de-France - Arnaud DE LA SEIGLIERE DEMOS (2 pages)	Page 6
IDF-2018-12-14-036 - ARRÊTÉ n° 2018-160 PORTANT DÉLÉGATION DE	
SIGNATURE « ORDONNATEUR » du Directeur général de l'Agence régionale de santé	
Île-de-France - Arnaud BLANDEYRAC - DEMOS (2 pages)	Page 9

ARS Ile de France

IDF-2018-12-14-035

ARRÊTÉ n° 2018-120 PORTANT ABROGATION DES ARRÊTÉS DE DELEGATION DE SIGNATURE ANTÉRIEURS À EFFET DE SIGNER LES ACTES VALANT ENGAGEMENT JURIDIQUE ET LA CERTIFICATION DES SERVICES FAITS

du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France



ARRÊTÉ n° 2018-120

PORTANT ABROGATION DES ARRÊTÉS DE DELEGATION DE SIGNATURE ANTÉRIEURS À EFFET DE SIGNER LES ACTES VALANT ENGAGEMENT JURIDIQUE ET LA CERTIFICATION DES SERVICES FAITS

du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 1432-2 et R-1432-55

Vu le décret du 25 juillet 2018 portant nomination de Monsieur Aurélien ROUSSEAU, maître des requêtes au Conseil d'État, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France à compter du 3 septembre 2018

ARRÊTE

Article 1

Sont abrogés à compter du 1^{er} janvier 2019 les arrêtés suivants, portant délégation de signature à effet de signer les actes valant engagement juridique et la certification des services faits :

Arrêté n°	DS-2018/070	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/071	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/072	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/073	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/074	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/075	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/076	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/077	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/078	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/079	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/080	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/081	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/082	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/083	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/084	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/085	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/086	du	03-septembre-18

Arrêté n°	DS-2018/087	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/088	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/089	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/090	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/091	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/092	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/093	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/094	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/095	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/096	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/097	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/098	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/099	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/100	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/101	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/102	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/103	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/104	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/105	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/106	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/107	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/108	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/109	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/110	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/111	du	03-septembre-18

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Paris, le 14 décembre 2018

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France

Île-de-France

Aurélien ROUSSEAU

ARS Ile de France

IDF-2018-12-14-037

ARRÊTÉ n° 2018-159
PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE «
ORDONNATEUR » du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France Arnaud DE LA SEIGLIERE DEMOS



ARRÊTÉ n° 2018-159

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR »

du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L.1432-2 et R-1432-55

Vu le décret du 25 juillet 2018 portant nomination de Monsieur Aurélien ROUSSEAU, maître des requêtes au Conseil d'État, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France à compter du 3 septembre 2018

Considérant les centres de responsabilité budgétaires (ci-après dénommés CRB) entre lesquels sont répartis les autorisations d'engagements et crédits de paiements budgétaires alloués à l'Agence Régionale de Santé Île-de-France :

- → CRB Pilotage ci-après dénommé CRB PILOT
- → CRB Frais généraux ci-après dénommé CRB FG
- → CRB Immobilier ci-après dénommé CRB IMMO
- → CRB Logistique et sécurité ci-après dénommé CRB LOG
- → CRB Soutien juridique ci-après dénommé CRB JURIS
- → CRB Masse salariale ci-après dénommé CRB PAYE
- → CRB Recrutement et formation ci-après dénommé CRB FOREC
- → CRB Relations sociales ci-après dénommé CRB SOC
- → CRB Stratégie ci-après dénommé CRB DS
- → CRB Informatique ci-après dénommé CRB SI
- → CRB Systèmes d'information mutualisés ci-après dénommé CRB SI-M
- → CRB Sécurité sanitaire et protection des populations ci-après dénommé CRB DSSPP
- → CRB Promotion de la santé et de la réduction des inégalités ci-après dénommé CRB DPSRI
- → CRB Offre de soins ci-après dénommé CRB DOS
- → CRB Autonomie ci-après dénommé CRB DA
- → CRB Communication ci-après dénommé CRB COM
- → CRB Documentation ci-après dénommé CRB DOC
- → CRB Démocratie sanitaire ci-après dénommé CRB DEMOS

ARRÊTE

Article 1

En cas d'empêchement de Monsieur Bruno VINCENT et de Monsieur Michel HUGUET, délégation de signature est donnée à Monsieur Arnaud DE LA SEIGLIERE, Directeur adjoint du Pôle Démocratie sanitaire, à effet de signer, dans le cadre exclusif des autorisations d'engagement allouées au CRB DEMOS, les actes valant engagement juridique sans limitation de montant pour les actes relevant des autorisations d'engagement ouvertes sur le budget annexe FIR.

Article 2

Délégation de signature est donnée à **Monsieur Arnaud DE LA SEIGLIERE**, **Directeur adjoint du Pôle Démocratie sanitaire**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des crédits de paiement alloués au **CRB DEMOS**, la certification des services faits valant ordre de payer donné au comptable.

Article 3

Le présent arrêté entrera en vigueur le 1er janvier 2019.

Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Paris, le 14 décembre 2018

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France

519"

Aurélien ROUSSEAU

ARS Ile de France

IDF-2018-12-14-036

ARRÊTÉ n° 2018-160 PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR »

du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France - Arnaud BLANDEYRAC - DEMOS



ARRÊTÉ n° 2018-160

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR »

du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L.1432-2 et R-1432-55

Vu le décret du 25 juillet 2018 portant nomination de Monsieur Aurélien ROUSSEAU, maître des requêtes au Conseil d'État, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France à compter du 3 septembre 2018

Considérant les centres de responsabilité budgétaires (ci-après dénommés CRB) entre lesquels sont répartis les autorisations d'engagements et crédits de paiements budgétaires alloués à l'Agence Régionale de Santé Île-de-France :

- → CRB Pilotage ci-après dénommé CRB PILOT
- → CRB Frais généraux ci-après dénommé CRB FG
- → CRB Immobilier ci-après dénommé CRB IMMO
- → CRB Logistique et sécurité ci-après dénommé CRB LOG
- → CRB Soutien juridique ci-après dénommé CRB JURIS
- → CRB Masse salariale ci-après dénommé CRB PAYE
- → CRB Recrutement et formation ci-après dénommé CRB FOREC
- → CRB Relations sociales ci-après dénommé CRB SOC
- → CRB Stratégie ci-après dénommé CRB DS
- → CRB Informatique ci-après dénommé CRB SI
- → CRB Systèmes d'information mutualisés ci-après dénommé CRB SI-M
- → CRB Sécurité sanitaire et protection des populations ci-après dénommé CRB DSSPP
- → CRB Promotion de la santé et de la réduction des inégalités ci-après dénommé CRB DPSRI
- → CRB Offre de soins ci-après dénommé CRB DOS
- → CRB Autonomie ci-après dénommé CRB DA
- → CRB Communication ci-après dénommé CRB COM
- → CRB Documentation ci-après dénommé CRB DOC
- → CRB Démocratie sanitaire ci-après dénommé CRB DEMOS

ARRÊTE

Article 1

En cas d'empêchement de Monsieur Bruno VINCENT et de Monsieur Michel HUGUET, délégation de signature est donnée à Monsieur Arnaud BLANDEYRAC, chargé de mission gestion des instances de la démocratie sanitaire, à effet de signer, dans le cadre exclusif des autorisations d'engagement allouées au CRB DEMOS, les actes valant engagement juridique sans limitation de montant pour les actes relevant des autorisations d'engagement ouvertes sur le budget annexe FIR.

Article 2

Délégation de signature est donnée à Monsieur Arnaud BLANDEYRAC, chargé de mission gestion des instances de la démocratie sanitaire, à effet de signer, dans le cadre exclusif des crédits de paiement alloués au CRB DEMOS, la certification des services faits valant ordre de payer donné au comptable.

Article 3

Le présent arrêté entrera en vigueur le 1er janvier 2019.

Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Paris, le 14 décembre 2018

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France

Aurélien ROUSSEAU